

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et rroms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CCFD-Terre Solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat) – **ECODROM** – **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat-Cité** – **Hors la Rue** – **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **MDM** (Médecins du Monde) – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **PU-AMI** (Première Urgence- Aide Médicale Internationale)- **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Romeurope 94** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44**

Et le Collectif Roms 92 Sud, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie, le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles rroms de l'agglomération orléanaise, le Collectif Romeurope 77, le Collectif solidarité Roms Lille Métropole, le Collectif Solidarité Roms Toulouse, Collectif Romeurope de Noisy le Grand, Collectif Romeurope du Val Maubuée.



Paris, le 15 avril 2014

Non à la chasse aux « indésirables » !

La note du commissariat de police du VIème arrondissement de Paris publiée ce matin révèle les pratiques discriminatoires de services de police n'hésitant pas à cibler des personnes en raison de leur appartenance ethnique pour inciter des policiers à les « localiser » et à les « évincer systématiquement ». **Cette note émanant des autorités est une nouvelle fois la preuve de la politique de rejet mise en œuvre confirmant les observations faites dans notre dernier rapport¹ et celles décrites par diverses autres associations de défense des droits.**

Ces instructions et pratiques sont illégales et intolérables et doivent être condamnées. Nous avons saisi le Défenseur des droits dans ce sens.

Les propos du porte-parole du gouvernement ce matin également, ne sont en aucun cas une réponse à la situation de précarité dont sont victimes ces personnes ni même une condamnation de la stigmatisation dont on les accable. Une nouvelle fois l'approche sécuritaire, celle du renvoi autoritaire dans un pays d'origine – réel ou supposé – demeure la première réponse. Il s'agit d'une politique inhumaine, absurde et contreproductive. Qu'en est-il dans ce contexte de la circulaire du 26 août 2012 signée par sept ministres autour du Premier Ministre et de la mission nationale de résorption des bidonvilles annoncée par le précédent gouvernement ?

Nous attendons une autre politique, respectueuse des droits de l'Homme, des plus pauvres vivant sur notre territoire, de notre Constitution et de nos engagements internationaux, et une parole forte condamnant les discriminations quelles qu'elles soient.

Contact presse : Lola Schulmann, CNDH Romeurope : 06 68 43 15 15

¹ http://romeurope.org/IMG/pdf/rapport_2012_2013_cndh_romeurope.pdf